

## **Ethnicité dans les Eglises de réveil de la Commune de Mont-Ngafula à Kinshasa**

**par Eder Kitapandi Luzau & Fany Nzuzi Malomba**

### **Résumé**

Cet article analyse le phénomène de l'ethnicité dans les Eglises de réveil à Kinshasa. Partant des enquêtes menées auprès des dirigeants et fidèles de dix Eglises de réveil de la Commune de Mont-Ngafula sur la base des entretiens compréhensifs semi-dirigés, nous montrons que ces Eglises sont des espaces où se déstructurent et se restructurent les identités, singulièrement les identités ethniques. Par-delà les apparences des communautés de « frères et sœurs en Christ » qu'elles semblent former, leurs pratiques et leurs organisations sont empreintes de la fibre ethnique résultant de l'homogénéité identitaire des fidèles et des dirigeants religieux.

Cette inclinaison à l'ethnisme ruine le projet de construction de la conscience nationale indispensable à la survie de la RDC face aux menaces de la balkanisation qui la hantent depuis plus de deux décennies. Les Eglises de réveil de Mont-Ngafula sont ainsi interpellées pour se recentrer sur leur mission historique d'élaboration d'une conscience chrétienne trans-ethnique qui cadre avec le multiculturalisme auquel invite l'enjeu de constitution d'une grande nation (RDC) au cœur du continent africain.

*Mots clés* : Ethnicité, Eglises de réveil, Eglises indépendantes

## **Abstract**

This article analyzes the phenomenon of ethnicity in revival churches in Kinshasa, based on survey conducted with leaders and congregants from ten revival churches in the Mont-Ngafula commune. Through semi-structured interview, we demonstrate that these churches serve as spaces where identities, particularly ethnic ones, are deconstructed and reconstructed. Despite appearing as communities of brothers and sisters in Christ, their practices and organizations reflect weak ethnic ties, resulting from the identity homogeneity of both congregants and religious leaders.

This inclination towards ethnicism undermines the project of building a national consciousness essential for the survival of the DRC against the threats of balkanization that have haunted it for over two decades. The revival churches in Mont-Ngafula are thus called to refocus on their historical mission of fostering a trans-ethnic Christian consciousness that aligns with the multiculturalism necessary for the establishment of a great nation (DRC) at the heart of Africa.

*Keywords* : Ethnicity, rivaval churches, independants churches

## **Introduction**

Les Eglises de réveil ou Eglises indépendantes, qui ne cessent de proliférer à Kinshasa, préoccupent les politiques, les experts et les analystes sociaux à cause notamment de leur impact sur la vie quotidienne des adeptes. Leur prolifération est telle que ces Eglises ont gagné presque tous les quartiers de la capitale congolaise où parfois elles rivalisent.

Les Eglises de réveil, comme le souligne avec pertinence Gaston Mwene Batende, proposent une grille de lecture religieuse des réalités matérielles et initient de nouvelles formes de solidarité (Mwene Batende, 2010, p. 17). Elles œuvrent au décrochage des fidèles de leur ancrage communautaire en les insérant dans des réseaux de fraternité basée sur la « nouvelle naissance en Christ ». Sous ce prisme, elles induisent parfois l'éclatement des familles urbaines en encourageant leurs fidèles à se départir « des liens de servitude » qui les rattachent aux autres membres de famille jugés désormais sorciers ou d'envoutés (Mpiana Tshitenge, 2016, p.114).

Porteuse de nouvelles valeurs et de nouvelles motivations compatibles avec les attentes de leurs adhérents, « ces nouvelles religions » semblent être de celles qui, de par leurs formes expressives et leurs contenus de croyances, tentent de répondre à un certain nombre de besoins fortement ressentis et que nos sociétés politiques et nos grandes Eglises ne parviennent pas à couvrir (Mwene Batende, cité dans Mpiana Tshitenge, 2013, p. 340).

Ainsi, à Kinshasa, les Eglises de réveil apparaissent comme des espaces dans lesquels se déstructurent et se restructurent les identités. Elles se présentent aujourd'hui comme une instance de déconstruction sociale, comme le montre Jean-Pierre Mpiana Tshitenge, et assument le dessein d'épurer la vie des fidèles de toutes les références symboliques et normatives endogènes coupables d'entraves calfeutrants les voies d'accès au bonheur matériel (Mpiana Tshitenge, 2016, p.112). Elles rassemblent des fidèles auxquels elles assignent (ou entendent assigner), à la suite de leur nouvelle naissance, une identité (chrétienne) différente de celles de leurs communautés d'origine. Ces fidèles se recrutent dans toutes les couches de la société et déclarent appartenir à une nouvelle communauté au sein de laquelle se développe une nouvelle fraternité. Ils disent être frères et sœurs en Christ, au-delà de la différence de leurs origines culturelles.

Ce travail de déstructuration et de restructuration identitaire semble, paradoxalement, participer à la reproduction de l'ethnicité au sein des Eglises de réveil où les pratiques ethnicistes prennent de plus en plus de l'ampleur. En témoignent les affinités communautaires entre la majorité des responsables des églises de réveil et leurs fidèles, la sociabilité ainsi que la nuptialité entre les fidèles qui, dans la majorité de cas, s'appuient sur des ressorts à référent ethnique ou provincial. Pourtant, ces Eglises en tant qu'instance d'organisation socio-historique des fidèles aux prises avec le contexte de la mondialisation, comme le suggère Gaston Mwene-Batende, « devraient participer à l'émergence d'un nouveau type de conscience identitaire » (1995, p. 10).

Ce constat intrigant appelle un examen approfondi de ce lien dialectique entre les Eglises de réveil et l'ethnicité qui traversent leur organisation ainsi que leurs pratiques sociales. En d'autres termes, la présente étude examine la persistance et la signification sociale de l'ethnicité dans l'organisation et les pratiques des églises de réveil appelées également Eglises indépendantes, supposées conférer, à leurs fidèles, des nouvelles formes d'identité trans-ethnique.

Eu égard à ce qui précède, nous nous posons les questions suivantes :

- Au-delà des apparences, l'équation ethnique est-elle réellement un facteur dominant dans l'organisation, le fonctionnement et les pratiques des Eglises de réveil dans la Commune de Mont-Ngafula ?
- Quelle signification sociale peut revêtir cette fibre ethnique dans l'organisation, le fonctionnement et les pratiques desdites Eglises ?
- Quelles perspectives pour réhabiliter ces églises dans leur fonction d'assignation des identités trans-ethniques ?

Au regard des questions ci-haut posées, nous postulons qu'au-delà des apparences, l'équation ethnique est réellement un facteur dominant dans l'organisation et les pratiques des Eglises de réveil dans la Commune de Mont-Ngafula.

Par ailleurs, nous pensons que le processus d'ethnisation apparaît comme une donnée première et le fondement même d'un processus de re-communautarisation. L'Eglise apparaît ainsi comme une instance de restructuration communautaire, un lieu d'émergence de l'identité ethnique. Ainsi, les fidèles tentent de se réorganiser, socialement, en appliquant les survivances des anciens modèles mieux assimilés aux nouvelles situations socio-historiques (Mwene Batende, 1995, p. 10).

En témoignent les affinités communautaires entre la majorité des responsables des Eglises de réveil et leurs fidèles, la sociabilité ainsi que la nuptialité entre les fidèles qui, dans la majorité de cas, s'appuient sur des ressorts à référent ethnique ou provincial. Nous pensons que ces Eglises, en tant qu'instance d'organisation socio-historique des fidèles aux prises avec le contexte de la mondialisation, comme le suggère Gaston Mwene-Batende, « participent à l'émergence d'un nouveau type de conscience identitaire » (1995, p. 10). Ces Eglises s'inscrivent dans la perspective de leur mission d'assigner à leurs fidèles une identité trans-ethnique (identité chrétienne).

Pour vérifier les hypothèses ci-haut formulées, nous avons inscrit la réflexion dans une perspective dialectique. Nous analysons la religion comme un phénomène social et universel. En effet, le phénomène religieux pénètre la vie sociale des habitants de Kinshasa et chacun se mobilise pour trouver les éléments de réponse à ses angoisses existentielles. Ses diverses manifestations montrent à quel point l'homme est constamment, comme le dit Gaston Mwene Batende « en *quête de sens* » à donner à sa vie et à la recherche permanente de réponse face aux différentes questions que lui

imposent les vicissitudes de la nature » (Mwene Batende, 2010, p. 22).

En effet, le phénomène religieux à Kinshasa est un phénomène social total, difficile à circonscrire, au vu de son ampleur et de sa complexité, et à la suite du rythme spectaculaire de l'évolution des églises qui l'expriment. Comme totalité en mouvement, les Eglises de réveil renferment en leur sein des aspects contradictoires au nombre desquels figure, l'affrontement de l'identité ethnique et de l'identité chrétienne.

Nous examinons ainsi les lieux d'origine et du développement des contradictions inhérentes à toute réalité sociale et comment les individus (fidèles et pasteurs) et les groupes (églises) tentent de les réduire, car d'une manière, ou d'une autre, ils cherchent à y trouver des solutions, quelles qu'elles soient, en vue de les surmonter. C'est la spécificité des contradictions qui explique celle des formes du mouvement et du changement.

Ces contradictions, nous permettront, par ailleurs, d'étudier le phénomène d'ethnicité au sein des 10 (Dix) Eglises de réveil de manière unitaire. Dans cette optique, nous situerons ces communautés religieuses au sein de la totalité sociale kinoise (Congolaise) et examinerons la manière dont elles y fonctionnent.

En effet, en tant qu'éléments de cet ensemble social dynamique, ces Eglises ne sont saisissables que par rapport à celui-ci, et de la place qu'elles y occupent, étant donné que dans cette totalité sociale concrète et dynamique, les structures agissent les unes sur les autres.

Ainsi, la situation actuelle des Eglises de réveil, caractérisée par le développement des contradictions entre l'identité ethnique et chrétienne conduit les fidèles à leur dépassement. Nous recherchons

ainsi les lieux où elles se situent et où elles évoluent ainsi que les solutions que les adeptes préconisent pour les résoudre.

Pour matérialiser ces perspectives analytiques, nous avons mené des enquêtes auprès des Eglises de réveil fonctionnant dans la Commune de Mont-Ngafula. Dans cette commune, nous avons rencontré une multiplicité et une diversité des églises de réveil : notamment celles qui ont acquis une certaine notoriété, qui ont pris une grande dimension, et celles qui fonctionnent encore sous les tentes de fortune. Nous y reviendrons largement au chapitre consacré à la méthodologie.

## **Cadre Théorique**

### ***I.1 Les églises de réveil à Kinshasa***

« La prolifération des Eglises de réveil (diverses dans leur nature comme dans leurs activités) devient de plus en plus préoccupante au point qu'elle ne cesse d'attirer l'attention des sociologues » (Mwene Batende, 1983).

Ces églises « sont des communautés chrétiennes plus ou moins structurées, issues des Eglises chrétiennes traditionnelles ou pas, qui prêchent aux fidèles le salut holistique en Jésus-Christ à travers les mystères de l'évangile considérés comme cachés. De souche pentecôtiste, l'attribut « réveil » qu'elles revendiquent traduit leur volonté de sortir de ce qu'elles qualifient « d'obscurantisme » dans lequel, selon elles, les Eglises historiques (Catholique, Protestante, Islamique, Kimbanguiste) ont longtemps enfermé leurs adhérents et de revenir aux charismes de l'Eglise primitive, c'est-à-dire celle des disciples de Jésus-Christ caractérisée par la manifestation du Saint-Esprit » (Mpiana Tshitenge, 2016, p. 100).

« Elles ont acquis, une visibilité sociale indéniable grâce à l'occupation régulière et remarquée de l'espace public physique et à une percée médiatique à la faveur des campagnes d'évangélisation de grandes manifestations publiques et une forte présence dans le champ musical » (Mvuenzolo, 2006).

Selon Gaston Mwene Batende, « les groupements religieux désignés sous le vocable «*sectes*» peuvent être rangés en deux grandes catégories : la première se rapporte aux «*nouvelles religions*» issues des missions chrétiennes ou de l'initiative d'un prophète-fondateur qui s'est accaparé de la Bible en vue de sa libre interprétation selon les circonstances des temps et de lieux et en fonction des attentes de ses adeptes. Elle représente plusieurs courants : pentecôtistes, prophétiques, messianiques, nativistes, etc. La plupart des sectes chrétiennes africaines entrent dans cette catégorie ».

C'est cette catégorie des sectes qui correspond aux églises de réveil rencontrées à Mont-Ngafula, qui font l'objet de notre étude.

Dans le second grand groupe, il classe « les mouvements qui, de par le monde, proviennent d'autres religions (hindouisme, bouddhisme, taoïsme, etc.) et surtout de plusieurs courants de pensée philosophique ou métaphysique. Il se caractérisent par l'appropriation d'une «*gnosis*» c'est-à-dire d'une connaissance spéciale à tendance ésotérique, et par un certain mysticisme. C'est le cas du Mahikari, la Rose-Croix, la foi Ba' haï, la Méditation Transcendantale, l'Eglise de l'Unification de Moon, The Way International... Ce sont de «*nouvelles sagesses*», des «*gnoses renouvelées*» à caractère élitiste. Elles séduisent surtout les jeunes et les classes moyennes en quête d'utopies du nouvel âge, d'un nouvel ordre des choses » (Mwene Batende, 2010, cité dans Luyeye Luboloko, 2013, pp. 26-27).

« Ces nouvelles communautés spirituelles (églises de réveil, divers groupes religieux) selon Gaston Mwene Batende (2010, p.

181), ces groupes religieux se présentent dès leur création, comme de lieux où les adeptes, venus de tous les horizons, déclarent trouver des solutions, si éphémères soient-elles, aux tensions de tous ordres dues aux phénomènes d'*industrialisation*, d'*urbanisation* et d'*acculturation*. Elles apparaissent, aux yeux des adhérents, comme des nouveaux cadres de *stabilité* et de *protection sociale* ainsi que de *soutien* des membres dans leur nouveau milieu de vie ».

Cette recherche effrénée des solutions aux divers problèmes existentiels incline les adeptes desdites Eglises, à en croire Gaston Mwene Batende, au « *nomadisme spirituel* ». En effet, observe le sociologue, « les adeptes glissent, aisément, quand ils en expriment le désir, d'une communauté spirituelle à l'autre, au gré des malheurs qui surviennent et des angoisses existentielles de tous ordres ou des réseaux des relations » (2010, pp. 181-182).

« Leur expansion tient à la situation de crise qui entraîne la médiocrité des conditions de vie, fragilise davantage les couches les plus démunies de la population et les rend plus réceptives aux sirènes de ces « *nouvelles religions* », qui leur promettent de meilleures conditions existentielles ici-bas, à défaut, au paradis » (2010, p. 181).

Il rejoint ainsi J. Vernet qui observe que « les sectes correspondent toujours à de situation historique de frustration, d'impuissance totale ou de désespoir, qu'elles essaient de transformer en créant une contre-Eglise, et peut-être plus encore une contre société où les déficiences des Eglises et de la société sont contestées, des nouvelles espérances souvent utopiques et illusives libérées grâce à un engagement personnel basé sur une expérience religieuse spécifique » (Vernet, 1979).

Elles sont par ailleurs des espaces de guérison tel qu'il résulte du travail de Kabanga-Ntumba. Celle-ci examine certains aspects de la thérapeutique des prophètes guérisseurs. Elle a mis l'accent particulier sur ce qu'il y a de spécifique dans le rituel de guérison

observé dans les milieux des sectes et sur l'efficacité ou inefficacité de cette « *médecine populaire* » (Kabanga, 2000).

A ce propos, Gaston Mwene Batende observe que « l'espace thérapeutique géré par les prophètes-guérisseurs connaît une forte affluence, du fait, entre autres, que la médecine moderne n'intègre pas suffisamment l'individu et sa communauté dans le processus physico-psycho-socio-thérapeutique » (2010, p.104).

Les églises de réveil sont, enfin, perçues comme des stratégies de prise en charge du vécu quotidien de leurs responsables.

A ce sujet, René De Haes note « qu'après la prédication, ce sont « *les offrandes* » qui occupent une grande place dans le culte des églises indépendantes africaines pour l'autofinancement de leurs activités. En effet, l'énonciation des versets bibliques, leur interprétation et les bénédictions sont proclamées comme des stratégies pour s'enrichir » (De Haes, 1982, p. 7).

De ce point de vue, « elles sont donc des itinéraires d'accumulation des richesses, par les biais desquels les pasteurs en tant que des nouveaux entrepreneurs politico-économico-religieux confortent leur position sociale en accumulant simultanément capital économique, social et symbolique » (Mpiana Tshitenge, 2013, p. 331).

Comme réalité socio-matérielle, « les Eglises de réveil ne cessent d'interpeller les membres de nos sociétés sur la reconstruction progressive de leurs identités culturelles et religieuses dans le courant de la mondialisation des cultures » (Mwene Batende, 2017, p.5). Elles sont un creuset d'élaboration d'une nouvelle conscience identitaire différenciant les adeptes de non-croyants. C'est cette dimension qui est exploré dans cette étude, en examinant le double référent culturel (christianisme et ethnicisme) qui nourrit l'identité des adeptes desdites églises.

## ***1.2 Ethnicité en question***

Le mot ethnicité tire son origine de l'ethnie qui vient du grec *ethnos*, groupe d'êtres d'origine ou de condition commune, nation, peuple.

Le concept d'ethnie est apparu dans les années 1930. Il se distingue de celui de race qui concerne les caractères biologique et morphologique liés à des ancêtres communs et non à la culture. Quant à l'ethnicité, c'est le caractère ethnique de quelque chose, ce qui comporte des caractères spécifiques à une ethnie selon le sociologue Max Weber (1864-1920), (1996).

L'ethnicité est le sentiment de partager une ascendance commune, que ce soit à cause de la langue, de coutume, de ressemblances physiques ou de l'histoire vécue (objective ou mythologique). Cette notion est le fondement de la notion d'identité (La toupie, 2010).

Dans son essai « *Après la démocratie* », Emmanuel Todd explique comment la démocratie et les principes d'égalité ont pu s'installer rapidement dans certains pays. Pour l'auteur, aux Etats-Unis par exemple, c'est l'existence de deux groupes de « *parias* », les Indiens et les Noirs, qui a permis au groupe des Blancs de développer en son sein l'idée d'égalité et de démocratie, en focalisant sur les indigènes et les esclaves noirs les besoins de hiérarchie existant dans chaque société, en lieu et place des différentes classes sociales. La notion de race, qui est éminemment séparatrice, a eu un effet « *unificateur* » pour la population des Blancs immigrés venus d'Europe, même s'ils étaient originaires de pays et de cultures très différentes. Les Chinois et les Japonais vivant aux Etats-Unis, quant à eux, ont dû attendre jusqu'à la seconde guerre mondiale, pour ne plus être considérés « *comme Noirs* » (Todd, 2008).

Pour l'auteur, « aux Etats-Unis racisme et démocratie constituaient bien une totalité fonctionnelle. Souvent considéré comme le défaut de la démocratie américaine, le racisme était, en réalité son fondement. Il est simultanément un principe d'exclusion et d'intégration, selon une formule sociopolitique assez banale lorsqu'on étudie la formation d'autres démocraties concrètes » (Todd, 2008).

Ce phénomène d'ethnicité, nous le trouvons aussi dans les Eglises de réveil ou Eglises indépendantes. En tant qu'institution sociale, le phénomène ethnique dans les églises est un processus normal parce que la société humaine étant structurée et stratifiée, la stratification sociale faisant appel à des différenciations sociales et à des inégalités qui s'en suivent cela ne peut qu'engendrer le sentiment d'appartenance ethnique dans les Eglises de réveil ou indépendantes.

Le micro-Robert définit l'ethnie comme ensemble de personnes que rapproche un certain nombre de caractères de civilisations notamment la communauté de langue et de culture (Rey, 1948).

Le dictionnaire universel (Hachette, 1996) lui, note que « l'ethnie est un groupement humain, caractérisé principalement par une même culture et une même langue, et par l'ethnocentrisme comme une tendance à prendre comme base de référence systémique, les critères de jugement d'autres groupes sociaux ».

Catherine Coquery Vidrovitch, Alain Forest et Herbert Weiss (1987) disent que « l'ethnie est un groupe humain possédant un fond culturel commun y compris le plus souvent la langue. Quant à la caractéristique, ils soutiennent qu'à l'intérieur, il y a un double phénomène d'homogénéisation qui s'est toujours produit outre la pratique des échanges matrimoniaux qui fait apparaître à la langue de caractères somatiques et au potentiel héréditaire commun. Au cours de l'histoire politique du groupe, celui-ci est confronté à des crises, à

un environnement hostile, à des rapports de forces internes inégaux et variables. Cependant, des structures, des attitudes et des pratiques spécifiques se forment. Elles constituent son identité politique et le fondement de la solidarité entre les membres du groupe ».

A cet effet, l'ethnie dispose un groupement humain caractérisé principalement par une culture, une même langue. Elle désigne quelque chose de plus vaste que la tribu et elle représente une vision dans la pensée sociologique. Il est important de trouver une ligne de démarcation entre ethnie et tribu. Car ce sont ces notions qui prêtent souvent à confusion.

Contrairement à l'ethnie, le terme tribu est apparu au XIX<sup>ème</sup> siècle et signifie groupement d'individu se réclamant d'un même ancêtre, parlant la même langue.

L'histoire du concept de tribalisme révèle que ce dernier est largement péjoratif et dépréciatif de même que son lexème occidental a contribué à jeter un discrédit sur ce qui aurait pu être saisi et expliqué positivement. Loin de nous est l'idée de faire croire que tribu et tribalisme en tant que concepts sont exempts de tout reproche.

L'ethnie est pour nous une communauté humaine partageant outre la communauté de langue et de culture, un même territoire, ceux de l'ethnie peuvent vivre dans des territoires distants séparés par d'autres ethnies ou par d'autres tribus.

Mathieu Tshungu Bamesa note une tendance à la formation de quatre grandes ethnies en RDC. Il s'agit de Bakongo, Baluba, Bangala et Baswahili. En ce qui nous concerne il ne s'agit pas des ethnies, mais des groupes linguistiques. Ce sont ces deux premiers groupes linguistiques qui ont tendance à s'imposer. Ainsi, Kinshasa par exemple, les ressortissants de l'Est de la RDC sont tous appelés les Baswahili du fait de partager une même langue et plus au moins une même culture. Il en est de même de ressortissants de l'Equateur.

Ils ne constituent pas un groupe ethnique. Ce sont des groupes linguistiques.

L'ethnicité nous la définissons comme étant ce sentiment d'identification à son ethnie, de la définition de son authenticité en tant que membre d'une ethnie et la connaissance de l'authenticité correspondante des membres d'autres ethnies.

C'est le sentiment ou la tendance de rattachement et d'attachement à son ethnie, prise comme seule référence. L'ethnicité désigne cette attitude qu'ont les mêmes membres à s'identifier à leur ethnie, à se référer à elle lorsqu'il s'agit d'agir ou de juger les autres.

Dans ces Eglises de réveil, les fidèles se regroupent dans des mutuelles ethniques. Ils fréquentent les églises où les leaders religieux sont de mêmes origines linguistiques et la nuptialité tourne autour des affinités linguistiques.

## **Méthodologie**

### ***II.1 Présentation du champ d'investigation***

L'Etude a été réalisée dans la commune de Mont-Ngafula, une commune située au sud-ouest de la ville de Kinshasa. Ancien village humbu attaché au territoire de Kasangulu sous la période coloniale, Mont-Ngafula a été rattachée comme zone annexe de la ville de Kinshasa par le décret-loi du 13 octobre 1959 portant organisation des Communes et des villes notamment en ses articles 117 à 123 avant de devenir une commune suburbaine par l'ordonnance-loi N°67-117 du 10 Avril 1967 portant organisation territoriale, administrative et politique de la République du Congo.

C'est aux environs de l'année 1968 que la commune de Mont-Ngafula était créée par l'ordonnance présidentielle N° 08-24 du 20 janvier 1968 faisant de Mont-Ngafula la Commune Urbaine de la

ville Province de Kinshasa. Elle a été intégrée dans le statut de Commune par l'arrêté ministériel N° 69-042 du ministère de l'intérieur du 23 janvier 1969 fixant les Communes de Kinshasa au nombre de 24 Communes.

Le recensement administratif de 2021 estime la population de cette entité administrative à 630.746 habitants en raison de 628.892 nationaux et 1854 étrangers comme le montre le tableau ci-après :

**Tableau I. Population de la commune de Mont-Ngafula**

	Nationaux	Etrangers	Total général
Hommes	121.473	458	121.931
Femmes	144.016	440	144.456
Garçons	173.366	450	173.816
Filles	189.076	486	189.562
Total	628.892	1.854	630.746

*Source : Service de la population de la Commune de Mont-Ngafula*

La population en majorité féminine (plus des filles et des femmes que des garçons et des hommes) est essentiellement chrétienne. Elle est répartie en 25 quartiers suivants : Bambila, Bianda, Mama-Yemo, Masanga-Mbila, Mazamba, Mama-Mobutu, Mama-Mobutu II, Mitendi, Mbuki, Plateau I, Plateau II, Kimbwala, CPA Mushie, Kimwenza, Vunda-Manenga, Kimbondou, Ngansele, Kimbuta, Kimvula, Matadi-Mayo, Saya, Don Bosco, Lutendele, Musangu, Kindele.

Selon le rapport annuel de la Commune de Mont Ngafula, les principaux groupes linguistiques qui habitent la commune de Mont-Ngafula sont : les Bakongo ressortissants du Kongo Central, les Bayaka ressortissants du Grand Bandundu, les Luba de l'espace grand Kasai, les Bangala ressortissants du Grand Equateur, les Swahili ressortissants de l'espace Swahiliphone. L'absence des données statistiques au niveau de la commune ne nous permet pas de préciser la proportion de chaque groupe dans la population totale.

## ***II.2 Démarche méthodologique***

### **II.2.1. Détermination de la population**

«La population sur laquelle porte l'enquête est l'ensemble humain, caractérisé dont on cherche à connaître les opinions, les besoins, les réactions. Elle est caractérisée c'est-à-dire qu'elle a en commun, des caractéristiques connues permettant l'identification psychosociale des individus de ce groupe » (Leselbaum, 1987).

Pour cette étude, la population est constituée de l'ensemble des fidèles qui fréquentent les églises de réveil dans la commune de Mont-Ngafula. Pour déterminer la population, nous avons fait recours aux statistiques des églises élaborées par le service du développement communautaire et rural de la commune de Mont-Ngafula. Ainsi que cela apparaît dans les lignes qui suivent, nous avons 25 églises pour le quartier Mama-Yemo, 42 pour Masanga-Mbila, 33 pour Mazamba, 48 pour Mitendi, 17 pour Mbuki, 15 pour Lutendele, 18 pour Plateau I, 28 Pour Plateau II, 27 pour Kimbuta, 45 pour CPA Mushie, 15 pour Mama Mobutu I, 17 pour Kimwenza, 19 pour Vunda-Manenga, 18 pour Kimbondo, 25 Ngansele, 37 pour Kindele, 17 pour Kimbuta, 19 pour Kimvula, 25 pour Matadi-Mayo II, 13 pour Mbila, 10 pour Bianda, 17 pour Mama-Mobutu II, 11pour Saya, 26 pour Don Bosco, 21 pour Musangu. Au total, la commune de Mont-Ngafula compte 588 Eglises de réveil officiellement recensé.

Pour cette étude, ce sont les fidèles des Eglises de réveil qui constituent la population cible. Comme les églises ne disposent pas des registres reprenant le nombre et l'identité de leurs fidèles, aucune d'elles n'a pu donner la moindre information sur les effectifs des fidèles. Et comme chaque église veut se faire passer pour l'église la plus fréquentée, les pasteurs avancent des chiffres imaginaires et surestiment ainsi les effectifs des fidèles.

### Constitution de l'échantillon

Il a été matériellement difficile d'enquêter dans toutes les églises qui fonctionnent dans la commune de Mont-Ngafula. Nous avons tiré au sort un échantillon de 10 Eglises sur la base de la liste fournie par l'administration communale. Il s'agit des églises suivantes :

- Eglise ACK de Munongo (Quartier Mama Yemo) ;
- Eglise Cité Bethel ; (Quartier Matadi Mayo) ;
- La Loi de Jésus-Christ ; (Quartier Mama Yemo) ;
- Centre Evangélique Emmanuel ; (Quartier CPA Mushie) ;
- Arc-en-ciel Tabernacle ; (Quartier Masanga Mbila) ;
- Mission prophétique et apostolique ; (Quartier Mama Mobutu II) ;
- Centre évangélique le Bon Berger ; (Quartier Kimbondou) ;
- Nouvelle Alliance au Congo ; (Quartier Manenga) ;
- Assemblée chrétienne Peniel ; (Quartier Mazamba) ;
- Message du Temps de la Fin. (Quartier Mitendi).

Après la sélection des églises, nous avons tiré au sort dans chaque église 10 sujets pour constituer l'échantillon. Au total, 100 sujets ont été tirés au sort et ont constitué l'échantillon de l'étude.

### II.2.2. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Dans les tableaux qui suivent, les sujets sont présentés du point de vue des variables sociodémographiques suivantes : Ethnie, âge, sexe, état-civil, la période de mariage, niveau d'études, appartenance ethnique, ancienneté dans l'église et la profession.

**Tableau II. Appartenance ethnique des enquêtés**

REPONSES	EFFECTIFS	%
Les Bakongo (Kongo central)	26	26
Les Baluba (espace linguistique grand Kasai)	35	35

Les Bayaka (espace linguistique Kwango)	16	16
Les Bangala (espace linguistiques Equateur)	7	7
Les Bambala (espace linguistique Kwilu)	11	11
Les Baswahili (espace linguistique Swahili)	2	2
Refus de répondre	3	3
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Il ressort de ce tableau que les enquêtés appartenant à l'ethnie luba (35%) sont relativement plus nombreux que ceux des autres ethnies. Ils sont suivis par les Bakongo (26%), les Bayaka (16%), les Bambala (11%), les Bangala (7%) tandis que les Swahiliphones (sont constitués de plusieurs groupes ethniques vivant dans l'Est de la RDC) (2%) sont les moins nombreux.

La prédominance des Baluba de l'espace grand Kasai s'expliquerait par la forte migration des Baluba vers Kinshasa à la suite de l'effondrement de la Minière de Bakuanga (MIBA) qui a entraîné une grave crise socioéconomique ayant forcé la population de cette région de migrer vers d'autres Provinces. Elle s'expliquerait également par la crise sécuritaire qui a écumé la région du Kasai en 2016 à la suite des affrontements entre les miliciens Kamwena Sampu et les forces de défense et de sécurité de la RDC. A cette occasion, beaucoup de ressortissants de cette espace linguistique ont fui des atrocités et se sont réfugiés à Kinshasa. Enfin, elle peut être liée à l'élection du Président Félix Antoine Tshisekedi à la magistrature suprême qui a attiré les ressortissants de l'espace grand Kasai à Kinshasa.

**Tableau III. Répartition des enquêtés selon l'âge**

L'Age	Effectifs	%
35-45	27	27
45-50	21	21
50-55	19	19
55-60	12	12

60-65	9	9
65-70	7	7
70-75	5	5
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Les données de ce tableau indiquent que 27% des enquêtés ont l'âge qui varie entre 35-45 ans, 21% l'âge varie entre 45-50, 19% l'âge varie entre 50-55, 12% l'âge varie entre 55-60, 9% l'âge varie entre 60-65, 7% l'âge varie entre 65-70, 5% l'âge varie entre 70-75. Ainsi que cela apparaît, la majorité d'enquêtés (88%) sont des adultes dont l'âge est compris entre 35 et 65 ans. Les vieilles personnes de plus de 65 ans (12%) sont moins nombreuses.

**Tableau IV : Répartition des enquêtés selon le sexe**

Sexe	Effectifs	%
HOMMES	43	43
FEMMES	57	57
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Il ressort de ce tableau que les femmes (57%) sont plus nombreuses que les hommes (43%). Ce qui correspond à la réalité des Eglises de réveil de Kinshasa où les femmes sont, généralement plus nombreuses que les hommes. Les études attribuent cette prédominance des femmes dans les Eglises de réveil par leur crédulité plus prononcée que celle des hommes qui sont souvent plus critiques et leur engagement à la quête perpétuelle des solutions aux problèmes de vie, surtout du mariage et de la stabilité conjugale. Comme le montre Évariste Tshishimbi Katumumonyi, « ces Eglises sont d'abord, et avant tout essentiellement fréquentées par les femmes..., on a affaire ici à des personnes qui reçoivent passivement le message, c'est-à-dire sans grand esprit critique » (Tshishimbi, 2012, p. 323).

**Tableau V : Répartition des enquêtés selon l'état civil**

Etat Civil	Effectifs	%
Marié (e)	56	56
Célibataire	37	37
Veufs (veuves)	5	5
Divorcés (es)	2	2
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Il ressort de ce tableau que 56% des enquêtés sont mariés, contre 37% des célibataires, 5% des veufs(veuves) et 2% des divorcés(es). En somme, il y a plus des mariés que d'autres catégories. En effet, la quête perpétuelle des solutions aux problèmes de vie, surtout du mariage et de la stabilité conjugale, pourrait expliquer cette présence significative des célibataires et des mariés, voir des veufs et des divorcés.

**Tableau VI : Répartition des enquêtés selon la période de mariage**

Période de Mariage	Effectifs	%
Avant l'adhésion à l'Eglise	18	36,4
Après l'adhésion à l'Eglise	38	63,6
TOTAL	56	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Dans ce tableau, nous observons que 36,4% seulement des mariés, ont contracté leurs mariages avant leur adhésion dans l'Eglise, contre 63,6% des enquêtés mariés qui se mariés après leur adhésion à l'église. Cette situation peut s'expliquer du fait que à l'Eglise les pasteurs leurs enseignent plus l'identité Chrétienne qu'ethnique.

**Tableau VII : Répartition des enquêtés selon le niveau d'études**

Niveau d'études	Effectifs	%
Primaires	55	55
Secondaires	25	25
Universitaires	15	15

Post-universitaires	5	5
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Les données de ce tableau indiquent que 55% de nos enquêtés ont un niveau primaire, 25% ont un niveau secondaire alors que 15% seulement ont un niveau universitaire et 5% ont un niveau post-universitaire.

Comme nous pouvons le remarquer, la tendance dominante (55%) est constituée des personnes moins lettrées (niveau primaire). Comme le note Gaston Mwene Batende, « les églises de réveil prospèrent dans les milieux populaires où l'esprit critique fait défaut et où la quête de survie est une préoccupation quotidienne » (Mwene Batende, 2017).

**Tableau VIII : Répartition des enquêtés selon l'ancienneté dans l'église**

Ancienneté	Fréquences	%
Moins d'une année	15	15
1 à 5 Ans	20	20
Plus de 5 Ans	65	65
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Dans ce tableau, nous observons que 15% de nos enquêtés ont moins d'une année d'ancienneté, 20% ont 1 à 5 ans alors que 65% ont plus de 5 ans. Le pourcentage élevé de ceux qui ont plus de 5 ans, pourrait démontrer l'attachement de nombreux fidèles à leurs églises.

**Tableau IX : Répartition des enquêtés selon la profession**

Profession	Effectifs	%
Employés du secteur public	32	32
Employés du secteur privé	10	10
Ménagères	15	15
Indépendants	13	13
Chômeurs	30	30

TOTAL	100	100
-------	-----	-----

*Source : Nos propres enquêtes*

Les données de ce tableau indiquent que 32% de nos enquêtés sont des fonctionnaires de l'Etat, 10% sont des employés du secteur privé, 15% sont des ménagères, 13% sont des indépendants, 30% sont des chômeurs. Les pourcentages des chômeurs, et des employés du secteur public retiennent notre attention. Les cadres et les commerçants donnent l'impression de rechercher la protection de leur statut social. Ainsi que cela apparaît, il est difficile de déterminer la tendance dominante car elle est éparpillée entre les chômeurs, les employés du secteur public et les ménagères.

En effet, les Eglises de réveil apparaissent comme une planche de salut pour ces catégories professionnelles, en proie à la recherche de la survie comme le souligne Gaston Mwene-Batende « les espaces religieux semblent apporter des réponses jugées positives aux attentes et aux espoirs que les adeptes placent en eux » (Mwene Batende, 2010, p.185).

Pour la production des données, nous avons fait recours à un guide d'entretien et à un questionnaire. Le guide d'entretien nous a permis de nous entretenir avec les enquêtés, tandis que la technique de questionnaire nous a permis d'interroger un nombre limité d'acteurs ciblés par cette étude.

Le guide d'entretien et le questionnaire ont été structurés autour des thèmes ci-après : l'appartenance ethnique des dirigeants de l'Eglise, les raisons du choix de la conjointe dans ou en dehors de l'Eglise, acceptabilité d'un mariage interethnique pour les adolescents, participation ou non aux mutuelles ethniques et sa compatibilité avec la vie chrétienne.

## II.2.3 Résultats de l'enquête

### Affinités ethniques des responsables des églises et des fidèles

**Tableau X : Appartenance ethnique des dirigeants de l'Eglise**

Appartenances	Effectifs	%
Même ethnie avec les pasteurs	52	52
Pas la même ethnie avec les pasteurs	30	30
Sans réponse	18	18
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Il sort de ce tableau que 52% d'enquêtés appartiennent à la même ethnie que les dirigeants de leurs églises, 30% d'enquêtés ont affirmé qu'ils n'appartiennent pas à la même ethnie que les dirigeants de leurs Eglises. Enfin, 18% d'enquêtés n'ont pas répondu à la question. Il s'agit des enquêtés qui ont refusé de décliner leurs identités ethniques.

**Tableau XI : Appartenance des fidèles aux mêmes groupes ethniques que leurs dirigeants**

Appartenances	Effectifs	%
Même ethnie	52	55.5
Pas même ethnie	30	33.3
Sans réponse	18	11.2
TOTAL	100	100

*Source : nos propres enquêtes*

### Appartenance ethnique du conjoint ou de la conjointe

Il ressort de l'enquête que dans les églises enquêtées, les conjoint et les conjointes appartiennent dans la majorité de cas à la même ethnie. Le choix du conjoint et de la conjointe de la même ethnie est un facteur déterminant.

**Tableau XII : Ethnie d'appartenance du conjoint ou de la conjointe**

Ethnie d'appartenance du conjoint ou de la conjointe	Effectifs	%
Même ethnie	52	55.5
Autres ethnies	30	33.3
Refus de répondre	18	11.2
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Il sort de ce tableau que 55,5% des mariés appartiennent à la même ethnie, contre 33,3% des conjoints appartiennent aux ethnies différentes, 11,2% n'ont pas répondu à la question.

**Justification du choix d'un conjoint ou d'une conjointe de la même ethnie que soi**

Deux faits majeurs doivent être retenus dans les réponses données pour justifier le choix de l'époux ou de l'épouse dans la même ethnie. C'est le fait que cela soit pour une meilleure cohabitation conjugale, d'une part, et le fait que, pour eux, le choix guider par Dieu, d'autre part.

En ce qui concerne la justification, il apparaît paradoxal qu'un chrétien, appelé à cohabiter aisément avec tous les autres chrétiens (d'ethnies et d'horizons divers), estime que la meilleure cohabitation conjugale ne se ferait qu'avec une épouse ou époux de la même ethnie. Ce paradoxe apparaît d'ailleurs nettement lorsque de nombreux parents estiment que leurs enfants peuvent se marier d'un choix humain, éclairé par les contextes de la socialisation.

**Tableau XIII : Raison du choix de la femme dans l'ethnie**

Raison	Effectifs	%
Choix familial	28	53
Meilleure cohabitation	13	25
Guidé par Dieu	11	22

TOTAL	52	100
-------	----	-----

*Source : Nos propres enquêtes*

Il ressort de ce tableau que 53% des mariés ont choisi leurs femmes en conformité avec les exigences familiales, contre 25% qui pensent que la meilleure cohabitation conjugale est à ce prix, 22% se déclarent avoir été guidés par Dieu.

### **Acceptation du mariage interethnique pour les enfants**

Les données du tableau ci-dessous indiquent que la majorité soit 54% des parents acceptent le mariage interethnique pour leurs enfants. Il apparait clairement que la foi chrétienne, l'expérience des autres influencent l'attitude à l'endroit de l'ethnicité.

**Tableau XIV : Acceptabilité du mariage interethnique par les parents**

Acceptabilité	Effectifs	%
Oui	54	54
Non	38	38
Refus de répondre	8	8
TOTAL	100	100

*Source : Nos propres enquêtes*

Il sort de ce tableau que sur 100% des enquêtés, 54% acceptent la possibilité pour leurs enfants de contracter le mariage avec un conjoint ou une conjointe d'une autre ethnie ; 38% s'y opposent alors que 8% n'ont pas répondu à cette question.

On peut estimer que nombreux de ceux qui ont contracté le mariage ethnique ne l'ont pas fait librement ou sont dorénavant sous l'emprise de l'identité chrétienne qui leur impose de transcender l'appartenance ethnique.

### **Justification de l'acceptabilité du mariage interethnique pour les enfants**

Les préjugés défavorables qui pèsent assez souvent sur d'autres ethnies, poussent de nombreuses familles à se méfier des autres. C'est parfois le contact avec les autres, sa propre expérience, l'expérience des autres qui viennent au bout de ces préjugés. C'est ainsi que l'obscurité laisse place à la lumière.

**Tableau XV : Raison d'acceptation de la possibilité de mariage interethnique pour les enfants**

Raison	Effectifs	%
Foi Chrétienne	54	54
Expérience conjugale	38	38
Expérience d'autres couples	8	8
TOTAL	100	100

*Source : nos propres enquêtes*

A la lumière de ce tableau, il ressort que 54% des enquêtés sont opposés au mariage interethnique de leurs enfants, ils le sont pour des raisons de leurs propres expériences conjugales. En outre, 38% des enquêtés évoquent l'expérience d'autres couples alors que les autres 8% restant ne donnent aucune explication.

### **Possibilités d'être membre d'une association à caractère ethnique**

En effet, l'homme reste écartelé entre plusieurs identités qui font que les unes entrent parfois en contradiction avec les autres, ou se complètent merveilleusement. La participation à une association à caractère ethnique constitue le refuge le plus sûr pour une personne ou une communauté en quête de sécurité, de lieux de sociabilité et d'expression culturelle.

**Tableau XVI : Participation aux associations ethniques**

Réponses	Effectifs	%
----------	-----------	---

Oui	67	67
Non	23	23
TOTAL	100	100

*Source : nos propres enquêtes*

Il ressort de ce tableau que 67% des enquêtés participent aux associations ethniques, contre 23% qui se disent opposés à l'idée de cette participation.

### **Compatibilité entre l'adhésion à l'Église et aux associations ethniques**

**Tableau XVII : Compatibilité entre l'adhésion aux mutuelles ethniques et aux Eglises**

Compatibilité	Effectifs	%
Oui	63	63
Non	37	37
TOTAL	100	100

*Source : nos propres enquêtes*

Il sort de ce tableau que 63% des enquêtés trouvent compatibles les deux types de sociabilité (mutuelles ethniques et Eglises). Par contre 37% qui se disent opposés à l'idée de cette participation, estimant qu'il y a incompatibilité entre le fait d'être membre d'une mutuelle ethnique en même temps être membre d'une Eglise.

En témoignent les affinités communautaires entre la majorité des responsables des Eglises de réveil et leurs fidèles, la sociabilité ainsi que la nuptialité entre les fidèles qui, dans leur majorité, s'appuient sur des ressorts à référent ethnique ou provincial. Nous pensons que, ces Eglises en tant qu'instance d'organisation socio-historique des fidèles aux prises avec le contexte de la mondialisation, comme le suggère Gaston Mwene-Batende (2010, p, 10). *devraient participer à l'émergence d'un nouveau type de*

*conscience identitaire*. Ces Eglises devraient dans une perspective de leur mission d'assigner à leurs fidèles une identité trans-ethnique (identité Chrétienne).

## **Discussion des résultats**

Nous discutons des résultats obtenus sur le rapport entre l'ethnicité et la vie chrétienne au regard des hypothèses de l'étude et des résultats des études antérieures.

L'équation ethnique est une réalité dominante dans les Eglises de réveil de Mont-Ngafula. On en veut pour preuve, l'appartenance des fidèles et des dirigeants religieux aux mêmes groupes ethniques dans la majorité des cas examinés : mariages intra-ethniques, adhésion aux mutuelles ethniques en même temps aux églises.

L'Eglise un espace de structuration communautaire, est aujourd'hui comme une instance de déconstruction sociale comme le montre Jean Pierre Mpiana Tshitenge, et assumant le dessein d'apurer la vie des fidèles de toutes les références symboliques et normatives endogènes coupables d'entraves calfeutrant les voies d'accès aux bonheurs matériels (Mpiana Tshitenge, 2016, p. 340).

Trois rubriques ont été dégagées à ce sujet, il s'agit de :

- Appartenance ethnique des dirigeants religieux ;
- Acceptabilité mutuelle ethniques-églises ;
- Acceptabilité du mariage intra ethnique.

### ***III.1 Appartenance ethnique des dirigeants religieux***

La vie socioculturelle congolaise tente de se structurer autour de quatre grands groupes linguistiques qui sont déjà citées (les Baluba, les Baswahili, les Bakongo et les Bangala). De ce point de vue, l'ethnicité peut paraître comme un élément structurant en ce qui

concerne les Eglises de réveil. Il est possible de retrouver des dirigeants et des fidèles d'une Eglise qui appartiennent tous à la même ethnie. Nous recherchons si les affinités ethniques des responsables des Eglises et les fidèles sont un facteur déterminant dans les Eglises.

La vie socioculturelle congolaise dans la ville de Kinshasa se structure autour de quatre grands groupes linguistiques que sont : les Baluba, les Swahili, les Bangala et les Bakongo. Cette réalité sociologique semble irradier la structuration des Eglises de réveil. En effet, les résultats de l'étude (voir tableau 9) ont montré que la majorité d'enquêtés (52%) appartient à une même ethnie que les dirigeants de leurs Eglises. Toutefois, à l'état actuel de nos connaissances (résultats de l'étude), il est difficile de trancher sur les facteurs de cette homologie, à savoir si ce sont les fidèles qui ont suivi un leader religieux de leur communauté ethnique ou c'est ce dernier qui s'est appuyé sur les ressortissants de sa communauté ethnique pour créer l'Eglise. Néanmoins, il paraît clairement que le lien ethnique est un élément structurant de l'adhésion au sein des Eglises de réveil.

Il sied de faire remarquer que ce qui est considéré ici comme ethnie soit une réalité socioculturelle éclatée, subdivisée en plusieurs sous-groupes ethniques parfois hostiles les uns vis-à-vis des autres.

Toutefois, il sied de relever que les résultats de l'étude n'indiquent pas que les Eglises enquêtées sont dans leur majorité des cas mono-ethniques, car tous leurs fidèles n'appartiennent pas aux mêmes groupes ethniques que leurs dirigeants. L'étude montre aussi qu'il est possible, d'ailleurs c'est le cas, de trouver des dirigeants d'une Eglise qui n'appartiennent pas tous à la même ethnie avec les fidèles. En témoignent, les 30% d'enquêtés qui ont déclaré ne pas appartenir à la même ethnie que les dirigeants de leurs Eglises.

D'ailleurs, les enquêtés estiment que les dirigeants de leurs Eglises ne doivent pas être choisis sur la base de leurs origines ethniques parce que cela risque de fausser la mission même de l'église. Car cela la foi chrétienne va au-delà de cette réalité culturelle historique.

Ainsi que nous le remarquons dans les lignes qui suivent certains d'entre eux acceptent ou rejettent cette appartenance ethnique suivant qu'il s'agit de leur mariage, du mariage de leurs enfants où de la participation aux mutuelles ethniques.

### ***III.2. Prédominance du mariage intra-ethnique***

Le penchant ethnique dans les pratiques des dirigeants et fidèles a été, également examiné à travers la nuptialité, particulièrement pour des enquêtés qui se sont mariés au sein de leurs Eglises. A ce sujet, il est à constater que 55,5% d'enquêtés qui se sont mariés au sein desdites églises le sont avec les conjoints de la même ethnie. Ceci est révélateur de la faible influence de l'adhésion à l'Eglise sur le choix de l'ethnie du conjoint ou de la conjointe.

Cette faible influence de l'adhésion à l'Eglise transparait dans la justification de l'élément clé qui a présidé à la détermination du choix du conjoint. En effet, la moitié des enquêtés (50%) évoquent les facteurs sociologiques (injonction de la famille et bonne cohabitation) plus que spirituels pour justifier le choix porté sur un conjoint ou une conjointe avec le(la)quel(le) ils ont la même origine ethnique. Certains enquêtés ont même semblé se dédouaner en attribuant à l'inspiration divine le choix des conjoints ou conjointes de la même ethnie comme si la providence était attentive à ce critère.

Ce qui paraît paradoxal pour un chrétien ou une chrétienne, appelé(e) à cohabiter aisément avec tous les autres chrétiens (quelles que soient leurs ethnies), c'est d'estimer que la meilleure cohabitation

conjugale ne peut se faire qu'avec un conjoint ou une conjointe de la même ethnie que soi.

### ***III.3. Compatibilité mutuelle ethnique-Eglise***

Les tableaux XVI et XVII, montrent que 63% des enquêtés disent qu'ils ne trouvent pas d'inconvénients de leur participation aux mutuelles ethniques, contre 37% de ceux qui trouvent que participer aux mutuelles ethniques est un incompatible.

Les raisons généralement évoquées pour justifier leur participation, sont celles selon lesquelles les Eglises sont des cadres identitaires nous confiées par Dieu à notre naissance, alors que les autres structures nous les choisissons librement les autres structures.

Ceux qui s'opposent à la participation aux mutuelles à caractère ethnique avancent que bien que Dieu nous ait placés dans une ethnie à notre naissance, nous devons tendre vers la nouvelle identité (chrétienne) en rejetant celle mondaine.

L'équation ethnique est réellement un facteur dominant dans l'organisation des Eglises de réveil dans la commune de Mont-Ngafula comme le montre les tableaux XVI et XVII, 63% des enquêtés disent qu'ils ne trouvent pas d'inconvénients à la participation aux mutuelles ethniques, contre 37% de ceux qui y trouvent d'inconvénients. L'ascendant de l'identité ethnique sur celle chrétienne est déterminée par les formes de contradictions que vivent les fidèles à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. L'homme reste écartelé entre plusieurs identités qui font que les unes entrent parfois en contradiction avec les autres, ou se complètent merveilleusement.

Au niveau des rapports sociaux, le phénomène ethnique devient de plus en plus la base de référence des membres de ces Eglises. L'on juge, l'on communique, l'on apprécie « les autres » par

rapport aux grilles de lecture qu'offrent les milieux religieux. Les Eglises deviennent des espaces dans lesquels s'élaborent de nouvelles solidarités ethnicistes.

Pour sortir de cette persistance de l'ethnicité dans les églises de réveil, les églises devraient assumer leur rôle historique celui de prêcher qu'à l'Eglise ils sont « frères et sœurs en Christ ». De ce fait, ils appartiennent à une communauté fraternelle.

Le lecteur constatera que sur 18 mariés, seulement 10 mariés qui ont été interrogés à ce sujet. En effet, sur 18 mariés, seuls 10 avaient reconnu avoir choisi leurs femmes dans leurs ethnies. 8 des 10 enquêtés soit 80% ont reconnu avoir contracté leurs mariages après leurs adhésions à l'église. Seuls les 2 soit 20% ont reconnu s'être mariés avant leurs adhésions à l'Eglise. C'est d'ailleurs pour cette raison que les choix de leurs conjointes ont été opérés par leurs familles.

En témoignent les affinités communautaires entre la majorité des responsables des églises de réveil et leurs fidèles, la sociabilité ainsi que la nuptialité entre les fidèles qui, dans la majorité de cas, s'appuient sur des ressorts à référent ethnique ou provincial. Nous pensons que, ces Eglises en tant qu'instance d'organisation socio-historique des fidèles aux prises avec le contexte de la mondialisation, comme le suggère Gaston Mwene-Batende « *devraient participer à l'émergence d'un nouveau type de conscience identitaire* »(2010, p. 10). Ces Eglises devraient dans une perspective de leur mission d'assigner à leurs fidèles une identité trans-ethnique (identité Chrétienne).

## **Conclusion**

Cet article analyse le phénomène de l'ethnicité dans les Eglises de réveil à Kinshasa. Dans la commune de Mont-Ngafula, ces

églises de réveil apparaissent comme des espaces dans lesquelles se déstructurent et se restructurent les identités. Ces Eglises dites indépendantes y encadrent des communautés de « frères et sœurs en Christ », essentiellement composées des communautés à dominance d'une même origine ethnique et linguistique. Pourtant ces Eglises en tant qu'instance d'organisation socio-historique des fidèles aux prises avec le contexte de la mondialisation devraient participer à l'émergence d'un nouveau type de conscience identitaire.

Notre préoccupation majeure était celle de déterminer comment se vivent les identités ethniques et religieuses, par les fidèles ces églises de réveil qui fonctionnent dans la Commune de Mont-Ngafula, dès lors que lesdites identités apparaissent incompatibles avec la mission assignée à l'Eglise.

Cette étude nous a montré aussi comment les Eglises de réveil sont des instances de prise en charge des problèmes existentiels des populations aux prises avec les affres de l'industrialisation, d'urbanisation et d'acculturation. L'Eglise apparaît alors comme une instance de structuration communautaire, un lieu d'émergence de l'identité culturelle.

Dans ce contexte de relative instabilité, et parfois de précarité réelle, l'Eglise constitue le refuge le plus sûr pour une communauté en quête de sécurité, de lieux de sociabilité et d'expression culturelle.

Nous pensons que l'ascendance de l'identité ethnique sur l'identité chrétienne est déterminée par les formes de contradictions que vivent les fidèles à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'église.

Nous sommes arrivés à la conclusion que les fidèles des Eglises concernées vivent les contradictions entre ces deux identités, chrétienne et ethnique.

Cette situation ne saurait être comprise que par rapport au contexte socioculturel congolais, africain, voire mondial où chaque individu se distingue par plusieurs identités, parfois contradictoires, parfois complémentaires.

Il ressort de la contradiction entre ces deux identités que les adeptes tentent de dépasser l'identité ethnique, au profit de l'identité chrétienne, au prix d'un processus complexe des expériences vécues dans leur nouvelle situation socio-historique.

## Bibliographie

- De Haes, R. (1982). *Les sectes, une interpellation*, Saint Paul, Kinshasa.
- Hachette. (1996). Ethnie. Dans *Dictionnaire Universel*.
- Kabanga, N. (2000). *Sectes et thérapie : le cas de l'église « Elimo-Santu Nzambe na Bankoko » dans la commune de Limete*. [mémoire de licence en sociologie, non publié]. Université de Kinshasa.
- Leselbaum, N. (dir.). (1987). Le prof mène l'enquête : guide de l'enquête psycho-sociologique à l'usage des personnels de l'éducation nationale. Une enquête : les jeunes et l'argent. *Rencontres pédagogiques* (16), 25-45. Paris, INRP.
- Luyeye Luboloko, F. (2013). *Les Sectes : Interpellation et discernement*. Ed. Le Sénévé, Kinshasa.
- Rey, A. (dir.) (1948). Ethnie. Dans *Micro-Robert, Dictionnaire d'apprentissage de la langue*.
- Mpiana Tshitenge, J.P. (2013). Eglises nouvelles, réussite sociale et modernité au Congo/Kinshasa sur-christianisé, Dans S. Shomba Kinyamba (dir.), *Les spiritualités du temps présent* (pp. 330-364). Editions MES, Kinshasa.
- Mpiana Tshitenge, J.P. (2016, juin-juillet). Eglises de réveil : quels défis pour la société africaine et les églises historiques. *Cahiers interdisciplinaires des religions*, I(1), 99-125.
- Mvuenzolo, J. (2006). *Les Eglises de réveil de Kinshasa à l'ombre du mouvement néo-pentecôtiste mondial : entre nivellement et déconstruction culturelle*. Centre d'Études Politiques, Université de Kinshasa.
- Mwene Batende, G. (2010). *Le Sacré et la quête de sens. Sociologie des religions nouvelles en Afrique noire christianisée*, Editions Kimbanguistes, Kinshasa.

Mwene Batende, G. (2017). Sociétés, Cultures et Spiritualités. Autour des religiosités Africaines, Observatoire Interdisciplinaire du Religieux en RDC. *Cahiers interdisciplinaires des religions*, II(4).

Mwene Batende, G. (1995). L'église catholique au Zaïre et sectes : un signe des temps? *émergence africaine*, (2). Kinshasa.

Mwene Batende, G. (1983). Le Problème du mal et de la régénération spirituelle dans les messianismes africains. *Schuld, suhul und Erlossung in zentralafrika (Zaire) und der Christlichen Theologie. Actes du colloque International de St. Augustin pres de Bonn*, (33), 245-261.

Todd, E. (2008). *Après la démocratie*. Gallimard, Folio.

La toupie. (2010). Toupictionnaire. Dictionnaire de politique.  
[http://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie\\_participative.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie_participative.htm)

Tshishimbi., K. E. (2012). Les élites des nouvelles églises Chrétiennes de Kinshasa. Pour quelle contribution au développement socio-économique. Dans S. Shomba Kinyamba (dir.), *Les spiritualités du temps présent* (p. 323). éditions MES, Kinshasa,

Vernette, J. (1979, mai). La prolifération des sectes : questions posées aux églises. *Etudes* (pp.729-745).

Coquery-Vidrovitch, C., Forest, A. & Weiss, H. (1987). *Rébellions-Révolution au Zaïre (1963-1965) - Tome 1*. éd. Harmattan.

Weber, M. (1996). *Sociologie des religions*. Gallimard.